

# Challenge

**INTER-ENTREPRISES 2023**  
DE LA SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BAIE DE ST MALO

**SAMEDI 1 JUILLET 2023**



## LE PRINCIPE

Votre entreprise forme un (ou plusieurs) équipage(s) masculin(s), féminin(s) ou mixte(s) de 5 personnes. Les entraîneurs du club préparent les équipages du challenge lors de 5 séances planifiées en soirée (lundi, mardi, jeudi) dès le mois d'avril. Entraînements à la cale du Naye. Les locaux du club sont situés derrière l'ancienne piscine de St Malo.

A l'issue de leurs entraînements, les équipages s'affrontent dans le bassin Vauban devant les remparts de Saint-Malo. Les courses se déroulent le samedi 1 juillet et seront suivies d'une remise des prix et d'un cocktail dînatoire.

### ► Une expérience inédite pour vos collaborateurs

Ramer en mer est une expérience unique qui développe la cohésion d'équipe et la coordination en pratiquant une activité physique au grand air.

Participer au challenge inter-entreprises, c'est permettre à vos collaborateurs de vivre des sensations et des émotions intenses dans un esprit convivial, en profitant d'un cadre exceptionnel.

### ► Des avantages pour votre entreprise

Les entreprises et rameurs participant au challenge 2023 bénéficieront de tarifs préférentiels sur les activités été du club d'aviron : séances en soirée, journées de Team Building sur mesure, journées de randonnée vers Cézembre, les Ebihens...



#### 2022 a vu la participation de quatorze entreprises malouines

Volkswagen Audi / SEIFEL / La Rance / Cabinet Quiniou / Fougeray / Emeraude Habitation / BPGO St Malo / ASGB (Beaumanoir) / ATCE / Mahey / Hôtel des Thermes Marins / Sogecom / Colas / Leclerc St Malo

*Rejoignez-les  
en 2023 !*

# INSCRIPTION

## 1 FICHE PAR ÉQUIPAGE

Veuillez remplir **tous** les champs. Si deux bateaux participent au challenge pour votre entreprise, merci de nous faire parvenir une liste d'équipage complète pour **chaque** bateau.

### Partie 1/2 à remettre avant le 17 mars 2023

Nom commercial de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal  Ville

Contact assurant le suivi du projet

Téléphone

E-Mail

#### RÈGLEMENT

1 bateau : 750 €  2 bateaux : 1250 €

**Par chèque N°**   
à l'ordre de la SNBSM, joint à la fiche d'inscription

**Par virement bancaire**  
(IBAN de la SNBSM : FR76 1380 7005 8901 0213 2819 955)

**A réception de la facture adressée à :**  
Code Postal  Ville

Fait à   
Le

Signature et cachet de l'entreprise

### Partie 2/2 (à remettre avant le 31 mars 2023)

Entreprise :  Bateau n°  1  2

Nom et prénom du responsable de l'équipe

Adresse mail du responsable:  Téléphone:

#### Conditions de participation

- Les participants nommés ci-dessous sont aptes à plonger et nager au moins 50m.

- Chaque participant doit obligatoirement fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition (datant de moins de 6 mois) au moment de l'inscription.

EQUIPAGE  FEMMES  HOMMES  MIXTE (2 femmes au moins rament)

**Rameur n°1**  
Nom Prénom   M  F Né(e) le   
 Certificat médical Téléphone  E-Mail   
Adresse :  Code Postal  Ville

**Rameur n°2**  
Nom Prénom   M  F Né(e) le   
 Certificat médical Téléphone  E-Mail   
Adresse :  Code Postal  Ville

**Rameur n°3**  
Nom Prénom   M  F Né(e) le   
 Certificat médical Téléphone  E-Mail   
Adresse :  Code Postal  Ville

**Rameur n°4**  
Nom Prénom   M  F Né(e) le   
 Certificat médical Téléphone  E-Mail   
Adresse :  Code Postal  Ville

**Rameur n°5**  
Nom Prénom   M  F Né(e) le   
 Certificat médical Téléphone  E-Mail   
Adresse :  Code Postal  Ville

L'ensemble des données demandées ci-dessus est nécessaire à la prise de licence qui vous assure pour la pratique de l'aviron lors des entraînements et du Challenge. Si une donnée est manquante, l'équipier ne pourra pas être licencié et ne pourra y participer.